

Columbarium

Un columbarium vient d'être installé dans notre cimetière. Composé d'un monument ainsi qu'un jardin des souvenirs et d'un banc, laissant à chacun le choix de sa sépulture et permettant aux proches de pouvoir se recueillir comme il se doit.

Pour tout renseignement vous pouvez vous rapprocher de la Mairie.



La commission embellissement a travaillé afin de redonner un peu de couleurs aux allées du cimetière.

Ainsi, quelques conseillers se sont retrouvés afin de répandre de nouveaux graviers.

Nous les remercions.



AGENDA

1/2/3 JUILLET 2017

FETE COMMUNALE

(DEFILE THEME DISNEY LE DIMANCHE A 16H00)

5 JUILLET 2017

CINE RURAL

13 JUILLET 2017

RETRAITE AUX FLAMBEAUX A 21H45

FEU D'ARTIFICE

14 JUILLET 2017

CEREMONIE FETE NATIONALE A 10H45

ET REPAS SPECTACLE

13 AOUT 2017

BROCANTE

30 AOUT 2017

CINE RURAL

24SEPTEMBRE 2017

VIRADES DE L'ESPOIRE

27 SEPTEMBRE 2017

CINE RURAL

La municipalité, le Comité des Fêtes et la Commission « Sport et Loisirs » de Noyers-Saint-martin s'associent à l'organisation des **VIRADES DE L'ESPOIR** pour vaincre la MUCOVISCIDOSE.

Afin de réaliser et réussir cet événement annuel festif et solidaire, nous avons besoin de bénévoles.

N'hésitez pas à vous renseigner en contactant Monsieur Didier Paroielle ou Monsieur Alain Boulanger par l'intermédiaire du comité des Fêtes. Permanence tous les vendredis de 18h00 à 19h30 au 43 rue des Bouleaux. Téléphone : 03.44.04.14.46



Commune de Noyers-Saint-Martin

Le Nucérien

BULLETIN N°12

JUILLET - AOUT - SEPTEMBRE 2017

Mairie

27 rue des bouleaux
60480 Noyers-Saint-
Martin
03 44 80 70 84

Ouverture du
secrétariat :

Lundi et Jeudi
17H30 à 19H

Vendredi
10H à 12H

En cas d'urgence vous
pouvez joindre

Mr TEINIELLE Jacques
Maire au : 06.72.71.17.08

ou

Mme LONGFILS Corinne
Adjoint

au 07.77.75.75.25

Le mot du Maire

Chers Nucériennes et Nucériens,

Nous arrivons à l'été, les beaux jours sont là.

Au mois de Février 2017, le recensement a eu lieu, à ce jour, nous ne connaissons pas encore les résultats, mais il s'avèrerait que nous soyons environ 850 habitants.

Noyers s'agrandit doucement. Cent Vingt Trois enfants sont inscrits à l'école pour la rentrée de Septembre 2017, ce qui nous permet d'avoir cinq classes avec un accueil périscolaire qui fonctionne bien.

Tout ceci permet d'avoir, de maintenir et de créer des commerces dans notre Commune. Nous sommes un des rares villages à avoir sur place tous ces services pour notre population. Je remercie les commerçants et les artisans pour tout ce qu'ils font pour Noyers.

La seconde tranche d'éclairage public a été fait, nous avons rajouté quelques éclairages complémentaires. Il ne restera plus que la rue des Platanes et la Place.

L'aménagement de la rue des Cornouillers et des Saules est fini.

Nous avons installé le columbarium et refait en partie des allées du cimetière. Nous allons très certainement modifier le point d'eau au cimetière car nous avons encore constaté une surconsommation d'eau.

De nouveaux vols de fleurs sont réapparus, nous en avons **une nouvelle fois** informé la Gendarmerie.

Depuis quelques temps, nous déplorons de nouvelles incivilités au sein de notre Village : des dégradations au niveau de l'abri de bus, des canettes de boisson vides traînent partout, des poubelles ont été taguées etc...J'ai déposé une plainte auprès de la Gendarmerie.

Avec les beaux jours, nous vous transmettons de nouveaux arrêtés que je vous demanderai de bien vouloir respecter. Bon Eté à vous Tous et Toutes.



Le Maire,
Jacques TEINIELLE.

Informations administratives

Le Maire demande aux propriétaires bailleurs de la Commune de bien vouloir informer la Mairie lors du départ d'un locataire en communiquant le relevé du compteur d'eau ainsi que la nouvelle adresse du locataire.

Il en est de même pour les personnes qui vendent un bien. Ces derniers doivent impérativement communiquer en Mairie le relevé de leur compteur à eau, leur nouvelle adresse et le nom du nouveau propriétaire.

Il a été constaté que certaines personnes déposent leur gazon coupé à divers endroits dans la commune (dans des petits chemins, derrière les transformateurs etc...), cela est strictement interdit. Le gazon coupé doit être déposé sur les tas de fumier des agriculteurs si ces derniers sont d'accord, ou alors le gazon sera conduit à la déchetterie.

Nos Artisans

LES TAXIS PICARDS

Les taxis Picards se situent au cœur du village, vous offrant une expérience de plus de 30 ans, l'entreprise est présente au cœur du canton, elle offre ses services pour tout type de transport, que ce soit pour desservir les aéroports et gares de toutes distances, le transport d'enfants ... Les taxis Picards sont conventionnés pour le transport de malades assis (hôpitaux, cliniques, dialyses, rayons, kiné). Nous sommes un effectif de quatre personnes tous diplômés d'état pour un accompagnement dans vos démarches administratives auprès des services médicaux ou autres.

Les taxis Picards

Mr et Mme Ortu

60480 Noyers saint Martin

03 44 80 70 86 / 06 09 91 06 10

Mail : lestaxispicards@orange.fr

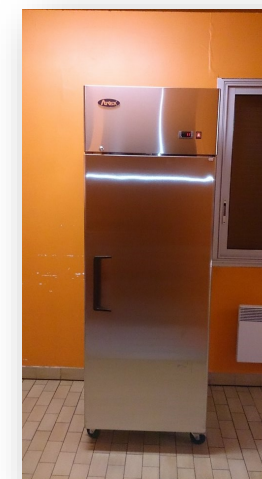


L'actualité en images

Les investissements :

Acquisitions d'un nouveau four ainsi qu'un nouveau réfrigérateur pour la salle des fêtes.

Acquisition d'un nouveau tracteur.



Les commémorations :

Nous sommes ravis de constater un nombre de plus en plus important de Nucériens présents lors des commémorations et vous en remercions.



Dégradations :

L'actualité n'est pas toujours faite de bonnes nouvelles. Nous déplorons ces actes insensés et irréfléchis et espérons qu'ils ne se reproduiront pas!

